

Préambule

La Fédération française de golf a conçu un « projet fédéral* » qu'elle s'engage à réaliser sur la période 2013 - 2016. Il nécessite pour sa mise en œuvre une répartition claire des rôles entre la FFGolf, les Ligues et les Comités Départementaux. Ses missions recouvrent trois grands domaines que sont : le sport, le développement, la formation. Les Ligues et les Comités Départementaux, qui représentent la Fédération dans leurs territoires respectifs, assurent ainsi le relais de la politique fédérale et garantissent sa cohésion. Cette stratégie est couverte par le champ d'application de la présente convention qui vise à formaliser l'engagement des organes déconcentrés autour d'un projet partagé.

I. Objet de la convention

Le projet fédéral doit être décliné et mis en œuvre localement et permettre à chaque organe déconcentré de jouer un rôle actif dans son ressort géographique.

La présente convention vise à contractualiser cette répartition afin de permettre une optimisation des actions inscrites dans le projet fédéral. Elle constitue un élément fondateur du quatrième axe de la politique 2013-2016 qui vise l'organisation de la vie fédérale autour des Ligues et des Comités Départementaux.

II. Parties en présence

Cette convention tripartite associe la Fédération, les Ligues et les Comités Départementaux signataires.



ENGAGEMENT DE LA LIGUE

Mettre en œuvre le projet fédéral 2013-2016 en plan d'action régional, en associant les Comités Départementaux.

L 1. Le Sport

L 1.a : Ecole de golf

- Développer le nombre et la fréquentation des **écoles de golf** et déployer les outils d'évaluation, en particulier les drapeaux;
- Organiser des compétitions régionales (challenges inter écoles de golf, ...);

L 1.b : Golf scolaire

- Participer aux travaux des **Commissions Mixtes Régionales FFSU et UNSS**;
- Aider à organiser les journées des chefs d'établissement en collaboration avec l'UNSS;
- Promouvoir la création de **Sections Sportives Scolaires**.

L 1.c : La filière vers le haut niveau faire progresser et développer l'expertise des 13 – 16 ans :

- Faire valider le projet sportif par la Direction Technique Nationale (DTN)
- Assurer le suivi des programmes de jeu et d'entraînement des joueurs/euses établis de manière concertée avec la DTN
- Prendre en compte, réinvestir et diffuser les préconisations de la DTN
- Organiser les épreuves qualificatives pour les **championnats de France**;
- Encadrer les joueurs sur les mérites et le championnat de France des jeunes
- Accompagner les meilleurs joueurs sur les épreuves fédérales (Grands prix)
- Aider les meilleurs à participer aux épreuves internationales préconisées par la DTN

L 1.d : Animation sportive régionale

- **Concevoir et piloter le projet sportif régional** en associant les Comités Départementaux;
- Organiser des compétitions régionales de golf sur **Pitch & Putt**;

L 2. Le Développement

L 2.a : Opérations Nationales de Découverte

- Accroître le nombre d'opérations nationales de découverte en suscitant l'adhésion des clubs;
- Organiser des opérations régionales destinées aux **jeunes** pendant les épreuves du Challenge Tour et du Alps Tour;

L 2.b : Schéma territorial de développement des équipements

- Mettre en œuvre avec les Comités Départementaux la **démarche prospective** auprès des porteurs de projet potentiels et contribuer au fonctionnement du **dispositif d'accompagnement** des porteurs de projet;

L 2.c : Environnement et Tourisme

Soutenir et propager auprès des clubs la démarche des commissions ffgolf Environnement et Tourisme;

L 2.d : Soutien aux Associations

- Favoriser le développement et l'animation des **Associations Sportives**;
- Relayer et contribuer à la réussite de toutes les actions liées à la promotion du golf;
- Sensibiliser les clubs aux enjeux contenus dans la Charte **ffgolf Golf et environnement**;
- Promouvoir l'**image** du golf auprès de la presse régionale.

L 3. La Formation

- Former tous les membres de l'ETR au DE et promouvoir cette formation auprès des enseignants de club;
- Organiser les formations d'**animateur sportif bénévole de club** et d'arbitre



ENGAGEMENT DU COMITE DEPARTEMENTAL

Mettre en œuvre le projet fédéral 2013-2016 en plan d'action départemental, en associant les Clubs.

CD 1. Le Sport

CD 1.a : Ecole de golf

- Assister les clubs dans le développement et l'accueil de jeunes (filles et garçons) dans les **écoles de golf** ;
- Organiser, avec l'assistance de l'entraîneur Départemental, des regroupements s'appuyant principalement sur des séquences d'entraînement sur le parcours. Les formules en équipes seront privilégiées aux formes de jeu individuelle. En complément, des ateliers visant à développer la maîtrise des différentes solutions de « petit jeu » seront organisées ;
- Promouvoir l'utilisation des systèmes d'évaluation : **Drapeaux, OPEN** ;
- Organiser des compétitions dédiées aux jeunes des **écoles de golf** : Challenge inter écoles ;
- Faciliter l'**intégration dans les Ecoles de golf des Clubs** des jeunes issus du scolaire.

CD 1.b : Golf scolaire

- Participer aux travaux de la **Commission Mixte Départementale UNSS**.
- Avec l'accord de la « Commission Jeunes », négocier et signer, si ce n'est déjà fait, une convention avec les instances concernées pour faciliter le développement de la pratique du golf à l'**école primaire** ;

III. Fonctionnement du partenariat

La Ligue signe la convention tripartite avec chacun de ses Comités Départementaux et en retourne un exemplaire à la Fédération dans le mois qui suit la signature.

La convention pourra faire l'objet d'avenants en accord avec toutes les parties.

IV. Durée

La présente convention cadre est valable pour les années 2013 à 2016.

Jean-Lou CHARON
Président Fédération Française de Golf

Nom de la Ligue :

.....

Date :

Nom et signature du Président :

.....

Nom du Comité Départemental :

.....

Date :

Nom et signature du Président :

.....